

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
418 009 726 R.C.S. Paris

FORVIS MAZARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 336 000 euros
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76000 ROUEN
318 610 623 R.C.S. Rouen

Exercice clos le 31 août 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025

À la collectivité des associés de la société FORVIS MAZARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FORVIS MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes présente la méthode d'estimation des travaux en cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 janvier 2026

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 638	5 638		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	14 851	14 851		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	857 526	620 557	236 970	270 738
Immob. en cours / Avances et acomptes	619 115		619 115	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 869		51 869	53 023
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 144 620	1 259 470	1 885 150	1 300 958
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				11 161
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 939 301	436 425	2 502 876	2 944 420
Autres créances	1 941 157		1 941 157	841 706
Charges constatées d'avance (3)	105 131		105 131	206 853
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	416		416	235 662
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 986 005	436 425	4 549 580	4 239 802
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	8 130 625	1 695 895	6 434 730	5 540 761
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			517 711	593 978

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 646	46 436
Report à nouveau	-300 000	-850 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	740 753	971 250
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	925 994	606 281
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	54 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	766 051	48 868
Emprunts et dettes financières diverses (3)	393 768	1 292 903
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 640
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 517	553 832
Dettes fiscales et sociales	2 861 970	2 971 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	907 930	28
Produits constatés d'avance	35 500	61 374
TOTAL DETTES	5 454 736	4 934 480
Ecart de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	6 434 730	5 540 761
(1) Dont à plus d'un an (a)	704 761	312 452
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 749 975	4 616 388
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	283 480	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	13 710 367	18 524	13 728 891	12 436 306
Chiffre d'affaires net	13 710 367	18 524	13 728 891	12 436 306
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations, et provisions			377 284	534 190
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			14 043	5 275
Total produits d'exploitation (I)			14 120 219	12 975 771
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 970 436	3 302 862
Impôts, taxes et versements assimilés			187 343	180 790
Salaires			6 067 122	5 613 632
Cotisations sociales			2 191 789	2 047 931
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 366	42 902
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			13 570	15 770
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			298 188	308 964
Dotations aux provisions			54 000	
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			165 973	68 061
Total charges d'exploitation (II)			12 988 788	11 580 912
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 131 431	1 394 859
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			34 112	96 848
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			34 112	96 848
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			54 368	137 823
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			54 368	137 823
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20 256	-40 976
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 111 175	1 353 884

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		189 616
Charges exceptionnelles (VIII)		1 316
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		188 300
Participation des salariés aux résultats (IX)	172 470	260 881
Impôts sur les bénéfices (X)	197 951	310 053
Total des produits (I+III+V+VII)	14 154 331	13 262 234
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 413 578	12 290 984
BENEFICE OU PERTE	740 753	971 250

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 6 434 730 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 740 753 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (SIREN 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 1 706 774.77 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Les produits constatés d'avance incluent les prestations de services facturées mais non encore rendues. L'estimation de ces produits constatés d'avance est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à effectuer en fonction du degré d'avancement de la mission.

En cas de travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Les produits constatés d'avance et les travaux en cours font l'objet d'une compensation. Le montant indiqué dans la colonne "en cours de production" des états de production (Contribution ou Récapitulatif) est à comptabiliser :

- en travaux en cours : 34500000 (débit) par la contrepartie du compte 71340000 (crédit) si le montant est positif
- en produits constatés d'avance : 48700010 (crédit) par la contrepartie du compte 70610000 (débit) si le montant est négatif.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 3,03 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH-TF 2016-2018

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE :

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2025 est de 65 ans (identique à 2023 et 2024). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sur l'exercice, des travaux ont été réalisés dans les locaux du bureau du HAVRE pour un total, à la clôture, de 619 115 €. Ils sont livrés sur l'exercice 2025/2026 et ont donc été constatés en immobilisations en cours sur l'exercice 2024/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 488			20 488
Immobilisations incorporelles	1 616 110			1 616 110
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	610 971	4 398		615 368
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 158			242 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		619 115		619 115
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	853 129	623 513		1 476 641
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	53 023	170	1 324	51 869
Immobilisations financières	53 023	170	1 324	51 869
ACTIF IMMOBILISE	2 522 262	623 682	1 324	3 144 620

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370
Total	1 595 622

La SAS FORVIS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 619 115 Euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 488			20 488
Immobilisations incorporelles	638 913			638 913
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	382 628	28 662		411 290
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 992	11 704		195 697
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	566 620	40 366		606 986
ACTIF IMMOBILISE	1 205 533	40 366		1 245 899

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 037 458 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	51 869		51 869
Autres	51 869		51 869
Créances de l'actif circulant :	4 985 589	4 467 878	517 711
Créances Clients et Comptes rattachés	2 939 301	2 421 590	517 711
Autres	1 941 157	1 941 157	
Charges constatées d'avance	105 131	105 131	
Total	5 037 458	4 467 878	569 580

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	605
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	5 000
Total	5 605

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 770	13 570	15 770	13 570
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	499 736	298 204	361 514	436 425
Total	515 506	311 774	377 284	449 995
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		311 758	377 284	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
	21 000			21 000
TOTAL	21 000			21 000

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS SA 92300 LEVALLOIS PERRET	99,91	20 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-850 000
Résultat de l'exercice précédent	971 250
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	121 250
Affectations aux réserves	210
Distributions	421 040
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-300 000
Total des affectations	121 250

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	336 000				336 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation	68 995				68 995
Réserve légale	33 600				33 600
Réserves générales	46 436	210			46 646
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-850 000	850 000		300 000	-300 000
Résultat de l'exercice	971 250	-971 250	740 753		740 753
Dividendes		121 040			
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	606 281		740 753	300 000	925 994

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		54 000			54 000
Total		54 000			54 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		54 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 454 736 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	283 480	283 480		
- à plus de 1 an à l'origine	482 570	102 540	380 030	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 301 555	976 824	324 731	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 517	489 517		
Dettes fiscales et sociales	2 861 970	2 861 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	143	143		
Produits constatés d'avance	35 500	35 500		
Total	5 454 736	4 749 975	704 761	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	470 297			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	36 595			
(**) Dont envers Groupe et associés	907 787			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	458 937
DETTES PROV CONGES A PAYER	315 607
DETTES PROV PARTICIPATION	172 471
DETTES PROV INTERESSEMENT	494 965
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	387 614
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	113 011
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	170 057
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	34 495
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	5 743
Total	2 152 900

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	105 131		
Total	105 131		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	35 500		
Total	35 500		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 926 181	6 445	12 932 626
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	784 186	12 079	796 265
TOTAL	13 710 367	18 524	13 728 891

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 111 175	197 951	913 224
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	172 470		172 470
Résultat comptable	938 704	197 951	740 753
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 51 741 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	206 965
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	206 965
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	51 741
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 129 personnes dont 16 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	60	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	69	
Ouvriers		
Total	129	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
45 Rue Kléber
92 300 LEVALLOIS PERRET

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 333 845 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Bilan Actif

Certifiés conformes

DocuSigned by:

Alain Chavance

3CD8E8C8ED66439...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 638	5 638		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	14 851	14 851		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	857 526	620 557	236 970	270 738
Immob. en cours / Avances et acomptes	619 115		619 115	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 869		51 869	53 023
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 144 620	1 259 470	1 885 150	1 300 958
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				11 161
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 939 301	436 425	2 502 876	2 944 420
Autres créances	1 941 157		1 941 157	841 706
Charges constatées d'avance (3)	105 131		105 131	206 853
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	416		416	235 662
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 986 005	436 425	4 549 580	4 239 802
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	8 130 625	1 695 895	6 434 730	5 540 761
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			517 711	593 978

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 646	46 436
Report à nouveau	-300 000	-850 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	740 753	971 250
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	925 994	606 281
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	54 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	766 051	48 868
Emprunts et dettes financières diverses (3)	393 768	1 292 903
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 640
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 517	553 832
Dettes fiscales et sociales	2 861 970	2 971 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	907 930	28
Produits constatés d'avance	35 500	61 374
TOTAL DETTES	5 454 736	4 934 480
Ecart de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	6 434 730	5 540 761
(1) Dont à plus d'un an (a)	704 761	312 452
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 749 975	4 616 388
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	283 480	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	13 710 367	18 524	13 728 891	12 436 306
Chiffre d'affaires net	13 710 367	18 524	13 728 891	12 436 306
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations, et provisions			377 284	534 190
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			14 043	5 275
Total produits d'exploitation (I)			14 120 219	12 975 771
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 970 436	3 302 862
Impôts, taxes et versements assimilés			187 343	180 790
Salaires			6 067 122	5 613 632
Cotisations sociales			2 191 789	2 047 931
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 366	42 902
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			13 570	15 770
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			298 188	308 964
Dotations aux provisions			54 000	
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			165 973	68 061
Total charges d'exploitation (II)			12 988 788	11 580 912
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 131 431	1 394 859
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			34 112	96 848
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			34 112	96 848
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			54 368	137 823
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			54 368	137 823
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20 256	-40 976
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 111 175	1 353 884

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		189 616
Charges exceptionnelles (VIII)		1 316
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		188 300
Participation des salariés aux résultats (IX)	172 470	260 881
Impôts sur les bénéfices (X)	197 951	310 053
Total des produits (I+III+V+VII)	14 154 331	13 262 234
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 413 578	12 290 984
BENEFICE OU PERTE	740 753	971 250

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 6 434 730 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 740 753 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (SIREN 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 1 706 774.77 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Les produits constatés d'avance incluent les prestations de services facturées mais non encore rendues. L'estimation de ces produits constatés d'avance est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à effectuer en fonction du degré d'avancement de la mission.

En cas de travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Les produits constatés d'avance et les travaux en cours font l'objet d'une compensation. Le montant indiqué dans la colonne "en cours de production" des états de production (Contribution ou Récapitulatif) est à comptabiliser :

- en travaux en cours : 34500000 (débit) par la contrepartie du compte 71340000 (crédit) si le montant est positif
- en produits constatés d'avance : 48700010 (crédit) par la contrepartie du compte 70610000 (débit) si le montant est négatif.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 3,03 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH-TF 2016-2018

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE :

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2025 est de 65 ans (identique à 2023 et 2024). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sur l'exercice, des travaux ont été réalisés dans les locaux du bureau du HAVRE pour un total, à la clôture, de 619 115 €. Ils sont livrés sur l'exercice 2025/2026 et ont donc été constatés en immobilisations en cours sur l'exercice 2024/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 488			20 488
Immobilisations incorporelles	1 616 110			1 616 110
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	610 971	4 398		615 368
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 158			242 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		619 115		619 115
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	853 129	623 513		1 476 641
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	53 023	170	1 324	51 869
Immobilisations financières	53 023	170	1 324	51 869
ACTIF IMMOBILISE	2 522 262	623 682	1 324	3 144 620

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370
Total	1 595 622

La SAS FORVIS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 619 115 Euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 488			20 488
Immobilisations incorporelles	638 913			638 913
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	382 628	28 662		411 290
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 992	11 704		195 697
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	566 620	40 366		606 986
ACTIF IMMOBILISE	1 205 533	40 366		1 245 899

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 037 458 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	51 869		51 869
Autres	51 869		51 869
Créances de l'actif circulant :	4 985 589	4 467 878	517 711
Créances Clients et Comptes rattachés	2 939 301	2 421 590	517 711
Autres	1 941 157	1 941 157	
Charges constatées d'avance	105 131	105 131	
Total	5 037 458	4 467 878	569 580

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	605
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	5 000
Total	5 605

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 770	13 570	15 770	13 570
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	499 736	298 204	361 514	436 425
Total	515 506	311 774	377 284	449 995
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		311 758	377 284	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
	21 000			21 000
TOTAL	21 000			21 000

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS SA 92300 LEVALLOIS PERRET	99,91	20 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-850 000
Résultat de l'exercice précédent	971 250
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	121 250
Affectations aux réserves	210
Distributions	421 040
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-300 000
Total des affectations	121 250

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	336 000				336 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation	68 995				68 995
Réserve légale	33 600				33 600
Réserves générales	46 436	210			46 646
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-850 000	850 000		300 000	-300 000
Résultat de l'exercice	971 250	-971 250	740 753		740 753
Dividendes		121 040			
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	606 281		740 753	300 000	925 994

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		54 000			54 000
Total		54 000			54 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		54 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 454 736 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	283 480	283 480		
- à plus de 1 an à l'origine	482 570	102 540	380 030	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 301 555	976 824	324 731	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 517	489 517		
Dettes fiscales et sociales	2 861 970	2 861 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	143	143		
Produits constatés d'avance	35 500	35 500		
Total	5 454 736	4 749 975	704 761	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	470 297			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	36 595			
(**) Dont envers Groupe et associés	907 787			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	458 937
DETTES PROV CONGES A PAYER	315 607
DETTES PROV PARTICIPATION	172 471
DETTES PROV INTERESSEMENT	494 965
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	387 614
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	113 011
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	170 057
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	34 495
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	5 743
Total	2 152 900

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	105 131		
Total	105 131		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	35 500		
Total	35 500		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 926 181	6 445	12 932 626
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	784 186	12 079	796 265
TOTAL	13 710 367	18 524	13 728 891

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 111 175	197 951	913 224
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	172 470		172 470
Résultat comptable	938 704	197 951	740 753
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 51 741 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	206 965
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	206 965
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	51 741
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 129 personnes dont 16 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	60	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	69	
Ouvriers		
Total	129	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
45 Rue Kléber
92 300 LEVALLOIS PERRET

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 333 845 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

FORVIS MAZARS

Société par actions simplifiée au capital de 336 000 euros
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76000 ROUEN
318 610 623 RCS ROUEN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 27 FEVRIER 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	740 753,35 euros
A titre de dividendes Soit 35,27 euros par action	740 670,00 euros
Au solde « autres réserves »	83,35 euros
Créditeur de la somme de	46 646 euros
Qui ressortira à la somme de	46 729 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 185 324 euros.

Nous vous rappelons que par décision en date du 29 août 2025, il a déjà été payé sur le dividende global de 740 670 euros, un acompte sur dividendes de 300 000 euros.

La résolution est adoptée : 15 voix pour, aucune contre et 1 abstention.

Signature

Alain Chavance
Président

DocuSigned by:

3CD8E8C8ED66439...